



Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

Franck PAUL

Commissaire aux comptes

Jean-François HUOT

Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2022

**Aux membres du Comité Départemental
de Belfort de la Ligue contre le Cancer
25 Grande Rue
90 000 BELFORT**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale du Comité Départemental du Territoire de Belfort de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires et légaux.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Froideconche, le 13 mars 2022

Le Commissaire aux comptes,
MCH Auditeurs

Jean-François HUOT



MCH
AUDITEURS

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 618.82	(7 598.01)	2 020.81	2 294.14
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 618.82	(7 598.01)	2 020.81	2 294.14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	799.62		799.62	799.62
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.40		30.40	30.40
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	769.22		769.22	769.22
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	10 418.44	(7 598.01)	2 820.43	3 093.76
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	10 251.40		10 251.40	22 570.19
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 052.35		1 052.35	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	9 199.05		9 199.05	22 570.19
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	480 173.03		480 173.03	453 619.47
Valeurs mobilières de placement	257 607.00		257 607.00	177 607.00
Disponibilités	222 566.03		222 566.03	276 012.47
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	490 424.43		490 424.43	476 189.66
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	500 842.87	(7 598.01)	493 244.86	479 283.42
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	295 180.84	273 553.30
Réserves statutaires ou contractuelles	295 180.84	273 553.30
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	31 832.55	21 627.54
Situation nette (sous total)	327 013.39	295 180.84
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	327 013.39	295 180.84
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	68 479.30	93 456.46
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	68 479.30	93 456.46
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	97 752.17	90 646.12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 480.21	30 211.49
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	5 297.54	2 342.45
Dettes fiscales	158.42	101.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 816.00	57 991.18
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	97 752.17	90 646.12
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	493 244.86	479 283.42

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	13 680.00	11 792.00	1 888.00	16.01 %
Ventes de biens et services	53 364.05	27 611.16	25 752.89	93.27 %
Ventes de biens	530.00	375.00	155.00	41.33 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	52 834.05	27 236.16	25 597.89	93.98 %
dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 375.00	4 070.00	1 305.00	32.06 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	154 728.39	126 862.11	27 866.28	21.97 %
Dons manuels	154 728.39	126 862.11	27 866.28	21.97 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	31 706.14	23 425.33	8 280.81	35.35 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		23 777.00	(23 777.00)	
Utilisations des fonds dédiés	24 977.16	20 674.48	4 302.68	20.81 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	283 830.74	238 212.08	45 618.66	19.15 %
Achats de marchandises	5 129.36	936.80	4 192.56	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	93 698.28	66 104.02	27 594.26	41.74 %
Aides financières	127 277.47	62 532.26	64 745.21	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	13 037.79	46 578.81	(33 541.02)	-72.01 %
Charges sociales	4 041.15	16 098.87	(12 057.72)	-74.90 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	273.33	530.76	(257.43)	-48.50 %
Reports en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	11 462.83	10 337.89	1 124.94	10.88 %
CHARGES D'EXPLOITATION	254 920.21	218 119.41	36 800.80	16.87 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 910.53	20 092.67	8 817.86	43.89 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	3 044.02	1 770.87	1 273.15	71.89 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	3 044.02	1 770.87	1 273.15	71.89 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	3 044.02	1 770.87	1 273.15	71.89 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	31 954.55	21 863.54	10 091.01	46.15 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		135.00	(135.00)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		135.00	(135.00)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(135.00)	135.00	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	122.00	101.00	21.00	20.79 %
TOTAL DES PRODUITS	286 874.76	239 982.95	46 891.81	19.54 %
TOTAL DES CHARGES	255 042.21	218 355.41	36 686.80	16.80 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	31 832.55	21 627.54	10 205.01	47.19 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	1 320.09 23 864.81	15 191.33	1 320.09 8 673.48	57.09 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 184.90	15 191.33	9 993.57	65.78 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	1 320.09 23 864.81	15 191.33	1 320.09 8 673.48	57.09 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 184.90	15 191.33	9 993.57	65.78 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	Tableau de variation.....	14
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	Etat des échéances.....	14
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	18
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	18
4.2.1.3	Mécénat	18
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises.....	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.1	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.2	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Encaissement du Legs PERTON pour un montant de **24 514 €**,
- **+ 236** Adhérents (**1 474** en 2021 – **1 710** en 2022).

Pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 619			9 619
Immobilisations financières	800			800
Total	10 419	0	0	10 419

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	7 325	273		7 598
Amort. Immobilisations financières				
Total	7 325	273	0	7 598

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	799			769
Total	799	0	0	769

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule	NEANT		
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 052	1 052	
→ Autres Créances	9 199	9 199	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	10 251	10 251	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	NEANT			
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	257 607	257 607			
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	257 607	257 607	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	83 918	
Livrets et comptes épargne	138 648	3 044
Comptes à terme		
Total	222 566	3 044

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
AAR BN		248
REMBOURSEMENT BUSTE BN	1 052	
Créances clients et comptes rattachés		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
DONS BNP PARIBAS - BN	107	194
Autres créances		
KIABI		2 457
ROSE ESPOIR		13 500
Disponibilités		
Total	1 159	16 399

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
NEANT		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	273 554		21 627	21 627					295 182	
Report à nouveau										31 832
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	273 554		21 627	21 627	0	0	0	0	327 014	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		104 404	78 457	0	24 977	53 480
Subvention ARS Espace sans Tabac / cpt 194020	2019	104 404	78 457		24 977	53 480
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ N/A						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	15 000	0	0	15 000
Ligue Nationale Aide exceptionnelle pour Aide aux malades	2021	15 000	15 000			15 000
→ ...						
Total		119 404	93 457	0	24 977	68 480

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges	NEANT			
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 480	30 480		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	5 456	5 456		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	61 816	61 816		
Produits constatés d'avance		0		
Total	97 752	97 752	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	158	101
→ Impôt sur les sociétés	122	101
→ Taxe sur les salaires/ prelvmt à la source	36	
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :		2 342
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 865	334
→ Caisse de retraite	917	301
→ Mutuelle	256	
→ Personnel autres charges à payer		500
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 260	1 207
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source		
Total	5 298	2 443

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	30 481	30 211
Dettes Fournisseurs publics	5 502	5 317
Dettes Fournisseurs intragroupe	10 953	6 349
FNP Fournisseurs publics	2 712	8 659
FNP Fournisseurs intragroupe	11 314	9 886
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	61 816	58 000
BN Recherche Nationale	15 000	0
Aide aux Malades/subv associations	26 816	20 000
EDT	20 000	38 000
Total	61 816	88 211

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	188 410,31	187 146,27	125 178,12	117 645,86	
1.1 Réalisées en France	188 410,31	187 146,27	125 178,12	117 645,86	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	78 610,71	76 701,36	70 178,12	62 645,86	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	109 799,60	110 444,91	55 000,00	55 000,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	35 548,11	35 548,11	33 758,11	33 666,11	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	35 548,11	35 548,11	33 758,11	33 666,11	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	31 083,79	25 708,79	44 419,18	40 349,18	
3.1 Frais d'information et de communication	201,50	201,50	126,40	126,40	
3.2 Frais de fonctionnement	29 767,36	24 392,36	43 187,52	39 117,52	
3.3 Autres charges	1 114,93	1 114,93	1 105,26	1 105,26	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00		
TOTAL CHARGES	255 042,21	248 403,17	218 355,41	191 661,15	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	31 832,55		21 627,54		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 693,91	3 693,91	1 542,21	1 542,21
Réalisées en France	3 693,91	3 693,91	1 542,21	1 542,21
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	12 739,72	12 739,72	8 482,42	8 482,42
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	8 751,27	8 751,27	5 166,70	5 166,70
TOTAL	25 184,90	25 184,90	15 191,33	15 191,33

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		REPORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE							
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-249 279,12	-249 279,12	-168 036,14	-168 036,14		
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 680,00	-13 680,00	-11 792,00	-11 792,00		
1.2 Dons, legs et mécénat		-154 728,39	-154 728,39	-126 862,11	-126 862,11		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-80 870,73	-80 870,73	-29 382,03	-29 382,03		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-7 243,48		-23 425,33			
2.1 Cotisations avec contrepartie							
2.2 Parrainage des entreprises							
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-7 191,98		-23 425,33			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-51,50					
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-5 375,00		-4 070,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-23 777,00	-23 777,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-24 977,16		-20 674,48			
TOTAL		-286 874,76	-249 279,12	-239 982,95	-191 813,14		

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-25 184,90	-25 184,90	-15 191,33	-15 191,33
Bénévolat		-23 864,81	-23 864,81	-15 191,33	-15 191,33
Prestations en nature					
Dons en nature		-1 320,09	-1 320,09		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-25 184,90	-25 184,90	-15 191,33	-15 191,33

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Manifestations	50 316	26 397
Vente (dont abonnement à Vivre)	530	375
Activités de récupération	1 414	839
Legs + contribution BN (Buste)	25 567	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	3 044	1 771
→ ...		
→ ...		
Total	80 871	29 382

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services KIABI + AUTRE	7 243	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	7 243	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation pour 5 375 € au titre de l'exercice 2022 ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Reprises sur provision R & C : IDR	0	23 898
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	24 977	20 674
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	24 977	20 674

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ; +28.5 % SALAIRE + 54% COT STAT + 50% ASS + 25% EDF + 50%TEL + 90% AFFRAN
- Frais de recherche de fonds ; +30.5% SALAIRE +19% COT STAT
- Frais de fonctionnement ; +27% COT STAT – 50% ASSU -25% EDF - 50% TEL - 10 % AFFRAN - 41% SALAIRE

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **07 décembre 2020**.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes	47 543	25 775	20 381	93 699
Total	47 543	25 775	20 381	93 699

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	44 692	28 735
Actions d'information, prévention,dépistage	28 083	29 880
Action de formation	115	105
Actions de recherche	3 468	3 508
Actions autres	344	418
Total	76 702	62 646
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	85 505	45 000
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	24 940	10 000
Actions autres		
Total	110 445	55 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ; **23 648 €**
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; **6 703 €**.
- Les achats pour manifestations et activité de récupération ; **5 197 €**.
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	202	126
Frais de gestion	21 297	35 683
QP de la cotisation statutaire	3 095	3 435
Autres charges	1 115	1 105
...		
...		
...		
Total	25 709	40 349

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	0	15 000
Total	0	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	23 865	15 191
Prestation	Tarif négocié		
Autres - dons en nature		1 320	
	Total	25 185	15 191

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	2 439				2 286		404				5 129
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	47 543				25 775		20 381				93 698
Aides financières	17 478	109 800									127 277
Impôts, taxes et versements assimilés											
Salaires et traitements	3 286				4 818		4 934				13 038
Charges sociales	1 675				492		1 874				4 041
DAP, dépréciations et provisions							273				273
Reports en fonds dédiés											
Autre charges d'exploitation	6 190				2 178		3 095				11 463
Impôt sur les bénéfices							122				
TOTAL	78 611	109 800			35 548		31 084				255 042

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	
Secours en nature			1 320		1 320
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	5 031		10 083	8 751	23 865
Personnel bénévole					
TOTAL	5 031	0	11 403	8 751	25 185

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 448
Total	2 448

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE COMITE LE CANSER 090 - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		187 146,27	117 645,86
1.1 Réalisées en France		187 146,27	117 645,86
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		76 701,36	62 645,86
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		44 692,18	28 735,02
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		28 083,04	29 880,07
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		114,63	104,59
Actions de société et politique de santé		343,88	418,37
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 467,63	3 507,81
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		110 444,91	55 000,00
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		85 504,91	45 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		24 940,00	10 000,00
<i>Programmes nationaux</i>		15 000,00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		9 940,00	10 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		35 548,11	33 666,11
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		35 548,11	33 666,11
Frais d'appel de dons		23 648,15	14 667,35
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		6 702,80	11 470,36
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		4 761,97	5 885,12
Activités de récupérations		435,19	1 643,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		25 708,79	40 349,18
3.1 Frais d'information et de communication		201,50	126,40
Frais d'information et de communication externe		201,50	126,40
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		24 392,36	39 117,52
Frais de gestion		21 297,40	35 682,66
Formation administrative			
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%		3 094,96	3 434,86
3.3 Autres charges		1 114,93	1 105,26
Charges financières		841,60	574,50
Dotations aux amortissements		273,33	530,76
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		248 403,17	191 661,15
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		875,95	151,99
TOTAL		249 279,12	191 813,14

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		3 693,91	1 542,21
<i>Réalisées en France</i>		3 693,91	1 542,21
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		12 739,72	8 482,42
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		8 751,27	5 166,70
TOTAL		25 184,90	15 191,33

 090 - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-249 279,12	-168 036,14
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 680,00	-11 792,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-154 728,39	-126 862,11
Dons manuels non affectés		-148 010,83	-124 405,34
Dons manuels affectés		-6 717,56	-2 456,77
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-80 870,73	-29 382,03
Manifestations		-50 316,38	-26 397,05
Ventes (dont abonnement à vivre)		-530,00	-375,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-1 413,82	-839,11
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 052,35	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-3 044,02	-1 770,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-24 514,16	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-23 777,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-249 279,12	-191 813,14
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-249 279,12	-191 813,14

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	271 080,52	270 928,53
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	875,95	151,99
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-143,14	530,76
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	271 813,33	271 611,28

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 184,90	-15 191,33
Bénévolat	-23 864,81	-15 191,33
Prestations en nature		
Dons en nature	-1 320,09	
TOTAL	-25 184,90	-15 191,33

4.7.1 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total		NEANT					

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

N/A

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	19			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	467		7 752
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	70	970	1	16 113
Total	97	1 437	1	23 865

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 452	1
Total	1	1 452	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
625100 Déplacement ARS	Frais de transport et hébergement	1 092
625100 Abandon de frais	Frais de transport	2 220
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	3 312

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1 710** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2022

Comité : LNCC - COMITE DU TERRITOIRE DE BELFORT

25 R GRAND RUE

90000 BELFORT

Téléphone : 0384216670 - Fax : 0384211221

Année 2022

Nombre d'adhérents du comité à la date du 31 décembre 2022 :

1710

Somme totale des cotisations versées :

18 680,00 E

